

2 HISTOIRE GÉNÉRALE

cette espèce de prééminence au Pérou. Mais, sans entrer dans une question, qui appartient, d'un côté, à la politique, & de l'autre à la morale, ni même dans celle des causes naturelles de cette propriété, qui regardent la physique, on se borne ici à la méthode qu'on a suivie dans les autres descriptions.

Le Pérou, partie la plus considérable de l'Amérique Méridionale est situé entre les 291 & 317 degrés de longitude & entre le sixième degré de latitude du Nord & le 37 du Sud. On comprend à la vérité, dans cette étendue le Tucuman, qui a fait, depuis long-temps partie de sa Vice-Royauté. Sa longueur est d'environ huit cens vingt lieues du Sud-Est au Nord-Est, & sa plus grande largeur ne passe point deux cens quatre-vingt lieues de l'Est à l'Ouest. On lui donne pour bornes au Nord la Tierra-Firme; à l'Orient, les Provinces de l'Amazones & de Rio de la Plata; au Midi le Chili & la terre Magellanique; & au Couchant, la mer du Sud ou Pacifique.

Le Gouvernement, ou la Vice-royauté du Pérou, n'embrasse proprement aujourd'hui, que les pays qui sont sous la Jurisdiction des Audiencias de Lima, de Los Charcas & du Chili; sous lesquelles sont compris les Gouvernemens de Santa Cruz de la Sierra, du Paraguay, du Tucuman

& de
Provin
neurs
dans l
ils rec
par ex
mer à
Vice-r
est ren
confine
Chachu
camoro
de Gu
Tumbe
itude a
environ
est-à-
rines. A
étant b
de déma
ronnes
la Mer
Mer du
L'Au
rifsdictio
Evêchés
quipa;
sastique